

Magazine d'informations municipales
décembre 2014 / N°60



Naturellement
www.ondres.fr

info ONDRES



À LA UNE

Les blockhaus ont été démolis (p. 4)

Les seniors colorent la ville en bleu (p. 7)

Dossier : la démocratie participative (p. 13)

CharlÉlie Couture en février à Capranie (p. 26)

On a retrouvé le soldat Pierre Sorhaÿts (p. 28)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Décembre 2014 / N°60

Sommaire

04. Environnement et cadre de vie

Les blockhaus ont été démolis
L'érosion côtière expliquée par les experts
Le jardin public prend le nom de « Bernard Corrihons »

05. Mairie

Dimanche 14 décembre 2014, le goûter de Noël
La jeunesse côté MIX...
Cérémonie du 11 novembre
Le trinquet Larrendart en pleine lumière
Les seniors colorent la ville en bleu
Accession sociale à la propriété
Conseil municipal du 26 septembre 2014
Conseil municipal du 31 octobre 2014
Conseil municipal du 28 novembre 2014
Expression des groupes politiques

12. Communauté de communes

La Communauté de communes a voté son budget
Résultats des 23^e courses du Seignanx
Concours de peinture

13. Dossier : la démocratie participative

Plus de proximité et de réactivité
Des élus référents de quartier
Des permanences d'élus le samedi matin
De nouveaux horaires pour la mairie
Création d'un Conseil des Sages
Un Conseil communal des jeunes en 2015

18. L'année 2014 en images

20. Vie locale

La Pinhèra de la Laguibe
L'ACCA a participé aux « TAP »
Dernières nouvelles d'ECLAT
Exprim' joue les zombies
Le Foyer d'Éducation populaire d'Ondres
Subventions 2015 aux associations

23. Culture

Le gascon en partage
Bibliothèque : nouveautés décembre 2014
Ça s'est passé à Capranie :
Chloé Lacan et Zebda

25. Agenda

Décembre 2014 à mars 2015
Invitation aux vœux 2015
Charlélie Couture le 6 février à Capranie

26. Informations pratiques

Les règles d'élagage
Sécurité routière : dans notre ville
aussi, soyons attentifs
Élections départementales
de mars 2015
Info Conso
Un conciliateur de justice
pour le Seignanx

28. Ondres d'hier à aujourd'hui

On a retrouvé et honoré
le soldat Pierre Sorhaïts



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises. **Maquette :** Sabrina Jarry. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40 440 Ondres / De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondes.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondes.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Une page se tourne...

Ils ont été construits en 1943 dans les terribles circonstances que l'on connaît. Ils faisaient partie du paysage dunaire ondrais depuis 70 ans, quasiment une vie entière ! Après avoir inspiré la terreur en haut de la dune, ils ont servi de terrain de jeux à plusieurs générations d'enfants. Peu à peu, ils ont glissé sur la plage ou se sont enfouis dans la dune, en fonction de l'évolution du trait de côte. Leur démolition était devenue inéluctable, le blockhaus du sud aggravait l'érosion dunaire, celui du nord, fragilisé par les tempêtes, devenait de plus en plus dangereux. Grâce aux subventions accordées par l'État, la région et le département, leur destruction est désormais devenue supportable pour les finances de la commune. Les plus anciens, qui les associaient aux années noires, ne les regretteront pas, les plus jeunes conserveront un brin de nostalgie.

Une page de l'histoire ondraise se tourne, une nouvelle page de démocratie locale s'ouvre.

Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont voté la création d'un Conseil des Sages. Avec la mise en place d'un Conseil des Jeunes, d'une permanence en mairie et d'un élu référent par quartier, ce sont de nouveaux outils de contact, d'échange, de démocratie locale qui vont être institués à Ondres. Ce Conseil des Sages aura vocation à donner son avis à propos des projets et évolutions de la commune. Les plus anciens d'entre nous ont à offrir à la commune leur expérience de la vie, leur disponibilité de retraité, leur sérénité acquise au fil du temps... en un mot, leur sagesse. Compte tenu de l'évolution permanente de la commune, cette sagesse sera fort utile pour apporter un regard complémentaire à celui des élus.

Une page qui se tourne, une autre sur laquelle tout reste à écrire, il en est de la vie d'une commune comme celle des femmes et des hommes. Quelle que soit la page, l'important est de faire en sorte que chacun y trouve sa place, bien vivre ensemble reste donc notre principal but à atteindre.

À toutes et tous, en dépit de situations parfois difficiles, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches et une excellente année 2015.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres



Après sept décennies dans le paysage, les blockhaus ont quitté la dune. Les travaux avaient débuté le 17 novembre par l'enlèvement de l'épi rocheux au pied du blockhaus sud. Puis, tous les matins, à marée basse, une brise-roche a réduit en

LES BLOCKHAUS ONT ÉTÉ DÉMOLIS

Le chantier a pris fin le 9 décembre : un panorama nouveau s'imprime désormais sur les capteurs des photographes.

gravats les murs et les structures de ces imposantes masses de béton armé. Rappelons que la décision de réaliser ces destructions fait suite aux dernières tempêtes hivernales, où l'océan, en s'engouffrant et en tourbillonnant derrière le blockhaus, aggravait le phénomène d'érosion ; à cet endroit, la dune avait été dégradée sur près de 30 m de profondeur. Au nord,

les opérations sont allées plus vite : les plaques superficielles et dangereuses ont été rapidement morcelées et le plus gros des bâtiments, déjà fragilisé, a offert moins de résistance. Pour réaliser cette intervention d'un montant de 70 000 € HT, la commune a reçu une subvention exceptionnelle de l'État (30 %), la région (25 %) et du département (10 %). ■

L'ÉROSION CÔTIÈRE EXPLIQUÉE PAR LES EXPERTS

Opération vérité sur l'érosion du littoral, lors d'une conférence à Capranie.



Passionnante soirée à Capranie, mardi 2 décembre, avec une salle comble, studieuse et captivée par les exposés croisés de deux experts de l'ONF (David Rosebery) et du BRGM (Cyril Mallet) qui ont, en un peu plus de deux heures de temps, présenté la situation du littoral aquitain, les phénomènes d'érosion auxquels il est soumis et l'ensemble des études et projections réalisées par les deux organismes qui servent de base

aux stratégies de protection et à la mise en œuvre des « plans plage » par les communes. Dans une deuxième partie, les orateurs ont décrit la formation des dunes et leur histoire, les morphologies rencontrées sur nos côtes et les différents scénarios d'évolution probable. À Ondres, la dune se situe dans un système de relative stabilité : son recul avoisine en moyenne un mètre par an avec des pics pouvant aller jusqu'à trois mètres, mais elle bénéficie de périodes de répit importants et son cycle d'engraissement est lui aussi de bonne constance. Si l'épisode météo de l'hiver dernier a fait des dégâts, c'est surtout en raison de la fréquence exceptionnelle des phénomènes constatés (avec une énergie de la houle deux fois supérieure aux phénomènes enregistrés ces cinquante

dernières années) et, en conséquence, des barres sous-marines laminées qui n'ont plus joué leur rôle protecteur. La tempête Hercule du 6 janvier était tout aussi atypique puisque, au large, on relevait une houle atteignant neuf mètres avec des périodes de vingt secondes. Les experts ont ensuite répondu aux questions du public et le maire a conclu le débat par un message, que tous les Ondrais, inlassablement, devront porter à tous les visiteurs du bord de mer : « *on ne marche pas sur la dune* », ni au nord, ni au sud de la plage, on ne franchit pas les barrières de protection ni on approche le talus dunaire, extrêmement fragilisé, qui surplombe la plage. Le piétinement de ce milieu vivant est véritablement préjudiciable : cette prise de conscience doit être la plus large possible. ■



En présence du député M. Jean-Pierre Dufau et du président du Conseil général, M. Henri Emmanuelli, entourés de nombreux représentants d'institutions, des écoles, des communes voisines et d'employés municipaux, le maire, Éric Guilloteau, a rendu hommage à son prédécesseur, qui avait imaginé créer le

LE JARDIN PUBLIC PREND LE NOM DE « BERNARD CORRIHONS »

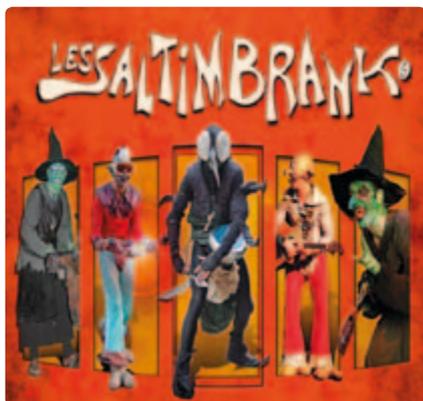
Le samedi 22 novembre dernier, un nouvel hommage fut rendu à l'ancien maire, Bernard Corrihons. Le jardin public derrière l'église porte désormais son nom.

jardin public à cet endroit. Une plaque en son nom a été dévoilée, en présence de sa famille. De leur côté, les personnels de la commune avaient souhaité ajouter une touche plus symbolique en plantant un cerisier en hommage à l'édile. « *C'est un arbre qui puisera sa force dans le sol de ce jardin et qui, tous les ans, saura*

régaler les enfants. Tout un programme que Bernard aurait apprécié », a conclu Éric Guilloteau.

Dans la foulée, ce fut au tour de l'école maternelle de voir son extension inaugurée officiellement et les invités de considérer avec admiration la fonctionnalité et le décor de ce nouveau bâtiment. ■

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2014, LE GOÛTER DE NOËL



La municipalité d'Ondres perpétue depuis huit ans maintenant une activité

culturelle en direction des plus jeunes, en invitant chaque année tous les enfants de la commune et leurs familles au goûter-spectacle de Noël.

À l'initiative de ce projet : le Centre de loisirs, qui désirait organiser un événement annuel pour faire découvrir aux habitants différents types de spectacles, et le conseil municipal, qui souhaitait créer un moment de rencontres et d'échanges favorisant « le vivre ensemble ».

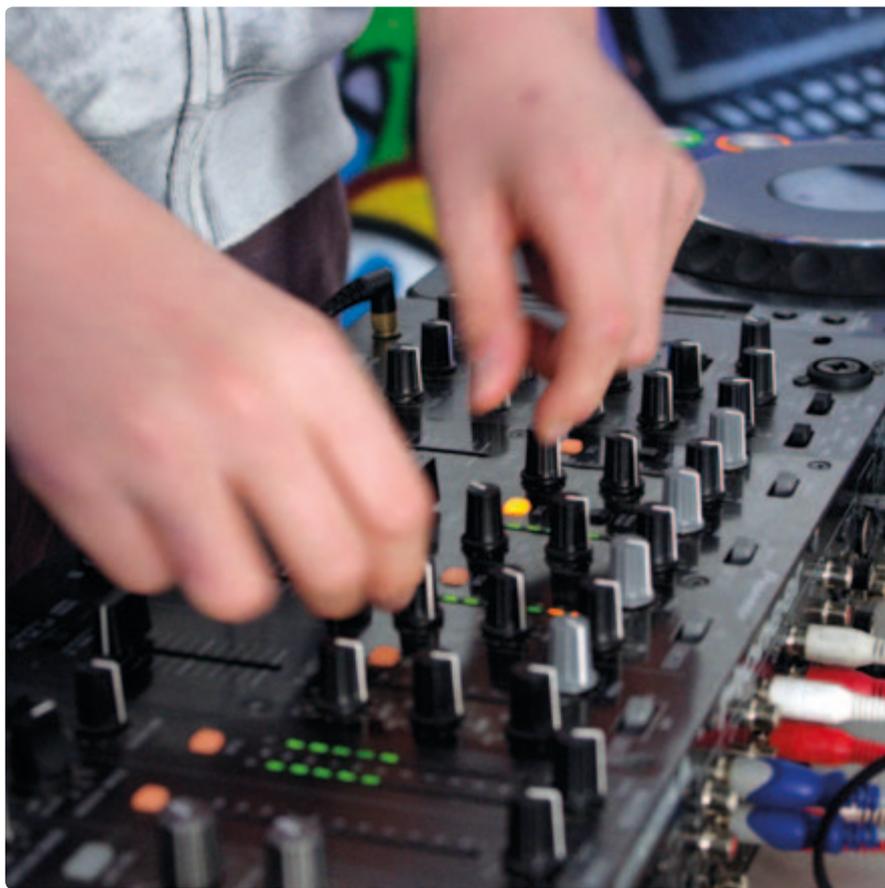
La première édition en 2007 a accueilli un groupe d'artistes produisant une version originale de Pinocchio (marionnettes évoluant dans un castelet tournant). Le succès fut immédiat et, au fil des années, le goûter-spectacle de Noël s'instaura

comme un moment de convivialité, accueillant environ 300 personnes venues assister à des spectacles de théâtre, de cirque, voire même à des concerts pour enfants.

Pour la 8^e édition, les familles se sont retrouvées le dimanche 14 décembre à la salle Capranie pour apprécier le dernier volet de la trilogie des spectacles présentés lors des deux dernières éditions, Le bal des sorcières, et partager le traditionnel chocolat chaud accompagné de ses friandises.

Merci au Père Noël qui, cette année, avait répondu aux avances de la municipalité et décidé de faire escale au marché d'Ondres ce matin-là. ■

LA JEUNESSE CÔTÉ MIX...



Les adolescents guettent impatientement le programme d'animation préparé par le service jeunesse à chaque période de vacances. Enthousiastes, on vient entre

copains s'inscrire aux différents rendez-vous planifiés sur la période de congé. La Maison des jeunes demeure le point de départ de leurs activités de loisirs.

Ainsi, motivée, une douzaine d'entre eux a eu envie d'être présente à la journée consacrée à la découverte du site de Cap Sciences à Bordeaux. L'exposition offre l'opportunité de s'imprégner de la préhistoire. Curieux et attentifs, les jeunes Ondrais ont été étonnés d'apprendre que le T Rex était un oiseau de la fin du Crétacé. L'après-midi, dans un autre registre, mais toujours avec une démarche scientifique, les jeunes ont posé de multiples questions à l'animatrice, qui leur proposait un atelier 3D.

Dans le cadre du Téléthon, le vendredi 5 décembre, une soirée Teen Party, animée par Ptah Dj's, a permis aux jeunes qui le désiraient de passer un bon moment musical et dansant. Le service jeunesse, partenaire de cet événement, a souhaité rassembler les adolescents pour cette manifestation de solidarité, porteuse de valeurs sociales.

Les jeunes pouvaient aussi mixer quelques sons, en début de soirée, afin de se familiariser avec la technique. Une nouvelle occasion pour la jeunesse ondraise de s'immerger dans le monde du mixage, qui fait suite à un atelier DJ organisé aux vacances de printemps par le service jeunesse.

À noter que pour la période des vacances de fin d'année, la Maison des jeunes ne fonctionnera pas. De nouvelles animations seront programmées dès le mois de janvier et aux vacances d'hiver ■

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 - qui, depuis 2012, est aussi un hommage à « tous les morts pour la France » - avait cette année une lueur particulière puisque le corps d'un « poilu » ondrais, Pierre Sorhaïts, disparu au champ d'honneur en 1915, a été découvert lors des travaux de l'Anneau de la mémoire.



Explications extraites du discours du maire (lire également en dernière page).

1914/1918 : quatre années, quatre longues années d'horreur, de massacres, d'atrocités, de terreur.

1914/2014 : 100 ans pour relater ces quatre années noires. Un siècle, pendant lequel on pense avoir tout dit, tout écrit à propos de la Première Guerre mondiale, qui fut aussi la première de l'ère industrielle. Pourtant, le souvenir de ces quatre années, ô combien marquantes pour la France et l'Europe, s'étiole d'année en année. Les acteurs de cette terrible boucherie, les poilus, ont tous disparu, de

même que quasiment tous les contemporains de cette sombre période.

Pour raviver la mémoire collective des Français, l'État, à juste titre, a souhaité célébrer le centenaire de la Grande Guerre pendant quatre années, de 2014 à 2018. Un des premiers moments forts de ces célébrations aura lieu cet après-midi à Notre-Dame-de-Lorette, à côté d'Arras, dans le Pas-de-Calais. Le président de la République va inaugurer un nouveau mémorial : l'Anneau de la mémoire, qui égrène les noms des quelque 600 000 soldats morts au champ d'honneur sur ce front d'Artois.

À cette occasion, un Ondrais sera honoré par François Hollande. Il s'agit de Pierre Sorhaïts, mort pour la France et dont le nom figure sur notre monument aux morts. En 1914, ce jeune homme, né à Ondres en 1888, vivait à la ferme familiale. Il avait effectué son service militaire de 1908 à 1911. Il a été mobilisé à Bayonne et affecté au sein du 174^e régiment. C'est lors d'un énième assaut pour reconquérir la colline de Lorette, à la fin du mois de mai 1915, que Pierre

est tombé sous la mitraille allemande. Ce n'est qu'au printemps 2014, 99 ans plus tard, lors des travaux de l'Anneau de la mémoire, que sa dépouille et ses effets personnels ont été retrouvés. À cette occasion, sa nièce, Mme Barbier, seule descendante directe du soldat Sorhaïts, pourra enfin mettre un point final à l'histoire de son grand-oncle.

Cet événement récent prouve que, même si la guerre est finie depuis 96 ans, l'histoire n'est jamais complètement écrite. Chacun d'entre nous doit entretenir la flamme de notre mémoire collective. « Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir », a écrit Aimé Césaire. Pour aller en paix, il faut savoir à quel point la guerre est un cauchemar. Aujourd'hui comme tous les 11 novembre, nous sommes rassemblés pour entretenir la mémoire de nos aïeux, comme Pierre Sorhaïts, qui ont donné leur vie pour que les générations futures, dont nous faisons partie, puissent vivre libres et en paix. ■

Extrait du discours de M. Éric Guilloteau, Maire d'Ondres.

LE TRINQUET LARRENDART EN PLEINE LUMIÈRE



En photo de couverture du magazine, le trinquet Larrendart, qui a réouvert à la

Toussaint après un mois de travaux et offre désormais des conditions de jeu optimales. Le chantier a été entièrement pris en charge par les services techniques municipaux, avec, à la clé, une remise aux normes comprenant la peinture complète des murs, le renouvellement des filets et de l'éclairage. Les couleurs des murs, les tracés et les niveaux d'éclairage sont en conformité avec les règles de la FFPB. Plus foncés qu'auparavant, les murs

favorisent une meilleure vision pendant les échanges si l'on privilégie l'utilisation de pelotes blanches ou jaunes (ce qui permet aussi de minimiser l'entretien des peintures, vite dégradées par les pelotes noires). De même, l'éclairage est maintenant uniforme sur toute l'aire de jeu. Pour les habitués, il s'agit de reprendre quelques repères visuels, s'habituer à ces nouveaux contrastes, afin de profiter pleinement des nouveaux atouts de la cancha ondraise. ■

Du côté de la voirie

C'est la fin des travaux à Lahitton. Cet aménagement consistait à réaliser une voie à double sens de 5,50 mètres de large, un cheminement piéton, un aménagement du carrefour La Laguibe/Sainte-Claire/ Lesgouardes, une signalisation verticale et horizontale, ainsi que la prise en compte du recueillement des eaux pluviales sur ce secteur vers un bassin de stockage. Dans ce quartier, qui nécessitait d'importants travaux de voirie, la communauté de communes va démarrer dans quelques semaines la seconde tranche de la route de Beyres.



LES SENIORS COLORENT LA VILLE EN BLEU



Une dizaine d'anciennes et d'anciens de la communale d'Ondres a repris le chemin de l'école pour rencontrer les élèves de 4 classes. Souvenirs, anciennes photos de classe, anciens cahiers, ainsi que cartable de l'époque (1930)... Joie de partager ses souvenirs, mais aussi émotion, notamment quand Simone (86 ans) est entrée dans la classe de Ruben, son arrière-petit-fils !

Du 13 au 18 octobre s'est déroulée La Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux seniors. Les services culture et éducation, en partenariat avec le FEPO, la CSF et l'école élémentaire, avaient proposé tout au long de cette semaine des animations variées. C'est ainsi que la projection de films, la rencontre entre d'anciens élèves de l'école d'Ondres avec nos enfants, la mise en place

d'ateliers de peinture sur le thème de la vieillesse, la réalisation d'une exposition à partir des créations de nos retraités, l'animation d'ateliers cuisine pour faire découvrir les recettes d'antan aux enfants du Centre de loisirs, ou bien encore l'organisation d'un apéritif concert, animés par des talents locaux de plus de 65 ans, ont donné à chacun l'occasion de vivre des moments intergénérationnels riches



Exposition et apéritif musical ont égayé la semaine bleue ondraise.



Elles étaient 8 mamies volontaires pour profiter de la présence des 30 enfants du Centre de loisirs cet après-midi-là. Au programme : couture et pâtisserie.

d'émotions et de rencontres. Du côté des professionnels travaillant auprès des personnes âgées, une conférence sur le thème de la créativité et du bien-être leur a permis d'imaginer des actions innovantes en matière d'accompagnement des personnes. Cette première édition de La Semaine Bleue sur notre commune résonne déjà comme un rendez-vous à ne pas manquer chaque année. ■

LA RECETTE DES « CABILLOTS »



La confection des « cabillots », ou cigares, une recette très ancienne transmise aux plus petits.

Ingrédients :

500 g de farine, 2 œufs, 60 g de beurre, 150 g de sucre, 1 pincée de sel, 1/4 de paquet de levure alsacienne, parfum (1 cuillère de rhum, 1 paquet de sucre vanillé ou 1 zeste de citron).

Commencer par mélanger dans une terrine les œufs, le sucre et le sel, bien les travailler. Rajouter le beurre ramolli, la farine, la levure, puis les parfums. Bien pétrir ce mélange pour le rendre homogène, puis le laisser reposer 30 mn. Confection : rouler entre les doigts de petits cigares farinés, puis les jeter dans une friture chaude. Une fois dorés, les servir saupoudrés de sucre.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2014

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris, entre autres, les décisions suivantes :

1 Éco-quartier des 3 Fontaines Acquisition des parcelles

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour et 7 abstentions (Jean-Charles Bisone, Valérie Branger, Rémi Laharie, Françoise Lesca, Sylvie Raphanel, Dominique Lapierre, Jean Saubes), **DÉCIDE** l'acquisition à l'amiable de la parcelle appartenant à Monsieur Éric Amestoy et Monsieur Patrick Amestoy, au prix de 216 440 € et des parcelles appartenant à Madame Monique Lissalde, au prix de 259 544 €.

Entre 2010 et 2013, les différentes étapes de la procédure administrative de ce projet ont été franchies avec succès. Elles ont permis au préfet de déclarer, sans aucune réserve, l'utilité publique de l'Éco-quartier des 3 Fontaines le 7 mars 2014. Dès lors, les rencontres régulières avec les différents propriétaires des parcelles se sont intensifiées. Elles ont permis d'aboutir à l'acquisition à l'amiable de certaines de ces parcelles.

Pour toutes les ventes, le prix au m² est de 20 €, il a été défini par les services de l'État (France Domaines). Afin d'assurer le financement de cette acquisition, la commune va solliciter un portage foncier et financier auprès de l'Établissement Public Foncier des Landes, pour une durée de 5 ans. Ainsi, cet organisme, qui dépend du Conseil général des Landes, va acheter pour le compte de la commune les parcelles et les revendra au futur aménageur quand la commune l'aura recruté en 2015. D'autres acquisitions à l'amiable seront finalisées avant la fin de l'année 2014. Les autres parcelles, avec l'accord des propriétaires, seront acquises dans le cadre d'une procédure d'expropriation qui débutera en 2015.

Ainsi, le projet avance conformément aux prévisions, le début des travaux peut être envisagé en 2016 et les premières livraisons de logements à prix modérés pour 2018.

2 Exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'exonérer de taxe d'aménagement, conformément à l'article L331-9 du Code de l'urbanisme, les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

En vertu de la loi de finances 2010, la taxe d'aménagement s'appliquait depuis le 1^{er} mars 2012 à toutes les constructions, y compris les abris de jardin, sans exonération possible. Désormais, les communes peuvent exonérer les abris de jardin inférieurs à 20 m². Afin de permettre aux Ondrais d'améliorer dans les règles leur habitat et d'éviter des constructions illégales, les élus ont fait le choix de cette exonération, qui s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2015.

3 Mise à disposition de verres recyclables aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

APPROUVE la convention type relative à la mise à disposition de verres recyclables aux associations organisatrices de manifestations sur la commune.

Depuis 2010, la commune a initié une démarche écoresponsable au sein de



ses services, puis en direction des associations. Dans ce cadre, Anim'Ondres a été un des premiers comités des fêtes du sud des Landes à utiliser des verres recyclables. Afin d'étendre cette démarche écoresponsable à toutes les associations qui le souhaitent, à l'occasion des manifestations qu'elles organisent, la municipalité propose de leur mettre à disposition des verres recyclables. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2014

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris, entre autres, les décisions suivantes :



1 Prémption des parcelles cadastrées section AP n°127p et AP n°128p

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 20 voix pour, 5 voix contre (Jean-Charles Bisone, Valérie Branger, Rémi Laharie, Françoise Lesca, Sylvie Raphanel) et 2 abstentions (Dominique Lapierre, Jean Saubes),

DEMANDE au président de la Communauté de communes du Seignanx la délégation du droit de préemption urbain.

AUTORISE Monsieur le Maire, dès que la délégation aura été donnée, à user de ce droit de préemption et à formuler aux propriétaires desdites parcelles une proposition de prix à hauteur de 1 200 000 €.

PRÉCISE qu'en cas d'acceptation par les propriétaires indivis, les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2015,

ACTE la possibilité de solliciter l'Établissement Public Foncier Local des Landes pour assurer un portage foncier et financier.

En 2005, la SARL FINIMMO (promoteur immobilier) a signé une promesse de vente avec les consorts Hourcade, propriétaires de la parcelle de 6 hectares jouxtant l'école élémentaire. En 2006, cette société a déposé puis obtenu un permis de construire pour réaliser une résidence d'une centaine de logements. Ce permis a subi plusieurs recours de la part d'un riverain. En juin 2014, ce permis a

été définitivement purgé de ces recours. C'est pourquoi, en octobre dernier, le promoteur a souhaité finaliser l'acquisition de la parcelle.

Compte tenu de l'évolution de la commune et des dernières études urbaines réalisées à Ondres, ce terrain est devenu stratégique pour développer l'école élémentaire, des espaces pour les jeunes, la bibliothèque et/ou la mairie tout en mutualisant des stationnements et en facilitant les déplacements en centre-ville. Dès lors, il est apparu évident aux élus de la majorité qu'une résidence ne pouvait voir le jour à cet endroit.

C'est pourquoi, depuis un an, de nombreux contacts ont été pris, tant avec les propriétaires qu'avec le promoteur pour trouver des solutions alternatives bénéfiques à tous. Les propriétaires ont fait preuve d'une très grande compréhension et d'un réel sens de l'intérêt général en acceptant de vendre leur terrain à la commune au prix proposé dans le cadre de la préemption.

Il faut espérer que cette acquisition sous forme de préemption aboutisse, il en va de l'intérêt de tous les Ondrais, tant cet emplacement est stratégique pour notre avenir collectif.

2 Décision modificative n° 3 budget principal 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour et 7 voix contre

(Jean-Charles Bisone, Valérie Branger, Rémi Laharie, Françoise Lesca, Sylvie Raphanel, Dominique Lapierre, Jean Saubes),

APPROUVE la décision modificative n° 3 du budget principal 2014.

Comme il est de coutume en fin d'année, les élus ont été amenés à se prononcer à propos de plusieurs évolutions concernant la conduite du budget 2015.

Au-delà de quelques évolutions techniques, la décision modificative n° 3 portait sur une adaptation des montants des travaux à la plage rendue nécessaire par une modification de la nature de certains travaux et par les nouvelles subventions obtenues pour la destruction des blockhaus.

Certaines dépenses ayant été moins importantes que prévues et certaines recettes ayant été plus conséquentes, l'emprunt prévu à hauteur de 700 000 € a été revu à la baisse. Ainsi, en 2015, la commune n'empruntera que 500 000 €, au taux très avantageux de 2,20 % sur 15 ans.

Le niveau d'endettement de la commune reste de fait raisonnable, avec un montant global inférieur à 5 millions €, ce qui représenterait moins de 7 années de remboursement si la commune consacrait l'ensemble de ses recettes à cela. (Pour une gestion de la dette considérée comme saine, ce nombre d'années ne doit pas dépasser 8). ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris, entre autres, les décisions suivantes :



1 Avis sur le projet du Plan de déplacements urbains du Syndicat des transports en commun de l'agglomération Côte Basque Adour (STACBA)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, DEMANDE que le dossier de Plan des déplacements urbains intègre, au regard de l'armature urbaine et des objectifs définis au sein du SCo.T., l'action d'étendre le périmètre des transports urbains à la commune d'Ondres, CHARGE monsieur le maire de transmettre la présente délibération à monsieur le commissaire-enquêteur et monsieur le président du STACBA.

Le STACBA qui gère les bus Chronoplus est en train de faire évoluer son organisation par le biais de son plan de déplacements urbains. Pour ce faire, il a lancé une enquête publique. À la suite de cette première réflexion, il modifiera son périmètre de déplacements urbains qui intégrera éventuellement de nouvelles communes. A l'occasion de cette enquête publique, par l'intermédiaire de cette délibération qui lui sera transmise, les élus ondras ont souhaité faire passer plusieurs messages à M. Jean-René Etchegaray, président du STACBA. Ils lui rappellent les candidatures passées d'Ondres (et de Saint-Martin-de-Seignanx) en 2012, soutenues par la

Communauté de communes et la ville de Tarnos membre du STACBA. Ils lui remercient les discussions bien avancées avec son prédécesseur et en particulier les études du STACBA qui ont montré tout l'intérêt pour le réseau Chronoplus de faire venir la ligne B jusqu'à Ondres. Ils évoquent aussi la place « d'entrée nord » de l'agglomération attribuée à Ondres dans le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération.

Éric Guilloteau, le maire avait déjà été reçu par le président Etchegaray en mai dernier pour évoquer le sujet, il l'avait relancé par courrier en octobre. Il faut espérer que ce message adressé par l'en-

semble des Ondrais soit davantage entendu. Cette intégration au réseau Chronoplus est indispensable pour Ondres, mais aussi pour l'ensemble du réseau.

2 Création d'un poste de Brigadier-Chef Principal à temps complet

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour et 7 voix contre (Jean-Charles Bisone, Valérie Branger, Rémi Laharie, Françoise Lesca, Sylvie Raphanel, Dominique Lapiere, Jean Saubes) APPROUVE la création d'un poste de brigadier-chef principal à temps complet.

Compte tenu du développement de la commune et des missions qui sont confiées à la police municipale, le nombre d'agents est devenu insuffisant. En particulier, la mise en place de la semaine de 4,5 jours d'école impose la présence des policiers municipaux deux fois de plus par semaine.

Afin que ce quatrième agent soit opérationnel dès sa prise de fonction, la commune a recruté un policier titulaire. Les missions de la police municipale d'Ondres étant très variées et l'équipe restreinte, les élus ont aussi fait le choix de recruter un brigadier-chef principal qui possède toutes les qualifications lui permettant d'être parfaitement polyvalent. Ce nouvel agent prendra ses fonctions à partir du 1^{er} mars 2015. ■



EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

Voir plus loin, voir plus collectif

Le temps de l'action politique est un temps long. Bien souvent, la femme ou l'homme politique a tendance à penser au temps court, celui qui le sépare de la fin de son mandat. De la même façon, l'élu local a tendance à ne réfléchir qu'en fonction des frontières de sa commune, puisqu'il a été seulement élu par ses concitoyens. Or, quand on jette un regard dans le rétroviseur de l'histoire locale, on s'aperçoit qu'à Ondres, nous avons eu la chance d'avoir des élus qui ont su s'affranchir du temps court et des frontières trop étroites.

Grâce aux équipes municipales qui se sont succédé, qu'il s'agisse de celle de Bernard Corrihons, de Francis Lartigau, ou même celle plus ancienne de Georges Lafont, Ondres a évolué, s'est transformée, sans jamais être dénaturée.

Aujourd'hui, quantité de décisions impor-

tantes pour l'avenir de notre commune sont dictées par la structuration souhaitée par ces élus. Avec les extensions de l'école maternelle cette année et bientôt celle de l'élémentaire sur sa parcelle voisine, nous mettons un point final à une armature du centre-ville initiée dans les années 80. Cette organisation de la ville a mis l'enfant au cœur de la cité.

Il en est de même pour les infrastructures routières qui ont ouvert les frontières d'Ondres. Sans la pugnacité des élus des années 80 qui ont obtenu un échangeur autoroutier à Ondres, sans les acquisitions foncières réalisées dans les années 2000, le groupe SODEC ne préparerait pas aujourd'hui l'arrivée de plusieurs centaines d'emplois. À noter que ces mêmes élus ont milité pour que ce projet soit intercommunal et accompagné par le Conseil général. On pourrait multiplier les exemples,

et constater que l'avenir plus lointain s'esquisse déjà. Le positionnement de l'Eco-Quartier des 3 Fontaines, dont la phase d'acquisition foncière vient de démarrer s'inscrit dans cette stratégie de long terme. Ce nouveau quartier ainsi que les Allées Shopping ouvrent une nouvelle étape de l'évolution de la commune.

La majorité actuelle inaugurera les premières réalisations de cette nouvelle phase, avec la même volonté de bien faire, mais avec les mêmes doutes que les équipes précédentes. Les méthodes sont différentes, mais la façon de faire reste la même : s'entourer de professionnels, concerter les Ondrais, prendre le temps de la réflexion. L'objectif aussi reste le même : faire évoluer la commune, sans dénaturer sa qualité de vie, en s'ouvrant aux autres, en se projetant au-delà du temps court. ■

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Groupe « Gauche Alternative »

Complexité d'une vie d'élu (suite)

Si dans le précédent bulletin vous avez aimé le chapitre rédigé par la majorité sur le thème : "être un élu local" alors vous allez apprécier ce complément intitulé : "être un élu démocrate" (inspiré du vécu d'élus confrontés depuis 8 mois à la réalité de la gestion de notre commune et de notre communauté de communes).

Être un élu démocrate c'est :

- accepter le pouvoir du peuple par le peuple, idée que certains dénaturent en

la taxant de populisme ;

- favoriser le débat plutôt que l'éviter ;
- accepter la contestation et non la mépriser ;
- respecter l'équité et ne pas établir de procédures discriminatoires à l'encontre de certains élus ;
- reconnaître que dans un État de droit, les audits de la Cour des comptes, les recours administratifs et autres contrôles de légalité préfectoraux sont garants du bon fonctionnement des institutions et non des procé-

dures d'empêcheurs de décider en rond ;

- favoriser la transparence par un plus large accès aux informations ;
- laisser le Conseil Municipal jouer son rôle en ne lui soustrayant pas des décisions importantes.

Mais tout ceci ne doit être qu'utopie car malheureusement en 8 mois de présence assidue aux diverses instances, nous ne l'avons pas rencontré. ■

D. Lapierre - J. Saubes

Groupe « Ondres autrement »

Nos votes contre

18 juillet 2014 : Modification des conditions de Vente du dernier terrain communal quartier LARREUILLOT :

Dès la première délibération nous défendions la maîtrise des prix de vente de ces terrains communaux. Là encore, on augmente le prix !

26 septembre 2014 : Modification de la taxe d'aménagement du futur parc d'activité économique.

Pour des questions budgétaires une taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour tous les Ondrais devait voir le jour. Diminuer une source de revenu, la taxe

d'aménagement demandée à des investisseurs, ne pose pas de problème à nos élus. On taxe les ménages mais pas les grosses entreprises (AUCHAN).

31 octobre 2014 : Prémption des parcelles AP127p et AP128p

Nous n'adhérons pas ! Un terrain payé par la commune au tarif inférieur alors qu'un investisseur privé s'était porté acquéreur ! Conflits et procédures judiciaires possibles à venir

Taxe de séjour 2015 :

Pas d'augmentation depuis 2009 pour les touristes. Mais qui paie la troisième

navette de la plage ? A LABENNE, même catégorie par personne et par nuitée, 30 cts de différence.

Souscription d'un emprunt 500.000 € :

un de plus ! 1 200 000 € pour 2014
Dossier FEDER/FNADT Plan plage :
Côté dépenses, on passe de 157 200 € à 30 000 € pour les travaux de plantation et de 30 000 € à 140 000 € pour l'accès piéton plage ! Plus que des adaptations ! (Abst)

Gérard FABRIES nous a quittés récemment, il était membre de notre liste. Nos sincères condoléances à toute sa famille. ■

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A VOTÉ SON BUDGET

Lors du Conseil communautaire du 18 novembre, les élus ont voté (20 voix pour et 12 abstentions) le budget primitif 2015. Ce vote est venu clôturer plusieurs mois de débat souhaité par le président, Éric Guillo-teau, pour préparer l'avenir du Seignanx. Ce budget est fortement contraint par le contexte national, qui restreint les recettes des collectivités, et par des dépenses, qui augmentent proportionnellement à la croissance de la population. En dépit de ce contexte, la Communauté va poursuivre ses investissements pour préparer les emplois de demain :

- réalisation du rond-point sur la D810 entre Ondres et Labenne pour desservir

le futur parc d'activités économiques de Labranère ;

- réaménagement du chemin de Northon pour faciliter l'accès aux parcs d'activités saint-martinois.

La Communauté poursuivra aussi des travaux de voirie à Tarnos et à Ondres, avec la seconde partie de la route de Beyres. Concernant l'action sociale et le logement, la Communauté maintiendra son niveau d'engagement. En revanche, des économies seront réalisées sur ses charges de fonctionnement. Le Festi'Mai sera maintenu, mais le festival de théâtre Entre'Mai sera suspendu. La Communauté pourra conserver ses

priorités (développement économique et solidarité) sans augmenter les taxes qu'elle prélève. Cela est possible grâce à la richesse de son patrimoine foncier et au soutien du Conseil général des Landes. Le vote de ce budget 2015 permettra d'offrir un temps supplémentaire pour poursuivre sereinement le seul débat qui a véritablement du sens. Les élus du Seignanx veulent-ils collectivement poursuivre l'aventure communautaire au service des administrés, pour davantage de solidarité, de mutualisation, d'investissement et de création d'emplois ? Ou, au contraire, préfèrent-ils se renfermer au sein de leur commune ? ■

RÉSULTATS DES 23^E COURSES DU SEIGNANX

Le soleil était au rendez-vous, ce dimanche 12 octobre 2014, pour accueillir sur les bords de l'Adour, à Saint-Barthélemy, la 23^e édition des Courses du Seignanx organisée par l'Office de Tourisme Communautaire du Seignanx, en collaboration avec la Communauté de communes du Seignanx.



Le départ a été donné par Monsieur Christian Bibal, journaliste sportif. Les maires et les adjoints des huit communes du Seignanx ont assuré l'encadrement de la course des enfants. Après la remise des trophées, l'ensemble des participants, des organisateurs et des spectateurs a partagé le verre de l'amitié préparé par les élus du village. Félicitations aux enfants l'école primaire de Biau-

Le palmarès

15 km, femmes : 1. Nathalie Hiriart / 2. Christine Noguiera / 3. Cathy Renaux
15 km, hommes : 1. Jérôme Garay / 2. Hervé Ortet / 3. Sébastien Doumen
15 km, vétérans 1 : 1. Nathalie Hiriart / 1. Hervé Ortet
15 km, vétérans 2 : 1. Cathy Renaux / 1. Gilles Poussade
15 km, vétérans 3 : 1. Claude GOYENECHÉ
5 km, femmes : 1. Gaëlle Scudellaro / 2. Claire Ferrane / 3. Mélanie Fosses
5 km, hommes : 1. Jérôme Ange-laud / 2. Yann Pradel / 3. Victor Stebe

dos et à leur professeur, Élise Guillaume, qui ont remporté le Trophée André Barromes 2014. Rendez-vous est pris le 11 octobre 2015 pour la prochaine édition. ■

À VOS CHEVALETS !

La Communauté de communes du Seignanx organise un concours de peinture sous la forme d'une exposition-concours, qui se déroulera du 7 février au 6 mars 2015, à la Maison Clairbois de Saint-Martin-de-Seignanx.



Le concours est ouvert à tous les artistes du Seignanx et à toutes les techniques picturales (huile, gouache, aquarelle, dessin, collage...)

Le thème est : « **Hyperréalisme : les objets du quotidien** ».

Chaque artiste présentera une seule œuvre, d'un format maximum 50 x 70 cm, de préférence encadrée.

Les exposants devront déposer leurs

œuvres **avant le 5 février 2015 (15h00)** dernier délai au secrétariat de la Communauté de communes du Seignanx.

Les membres adhérents des associations artistiques ayant leur siège sur le Seignanx pourront également concourir. ■

Renseignements auprès de Céline de Barros au 05 59 56 60 41.



DOSSIER : LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ÉDITORIAL

Vivre ensemble un engagement fort de notre campagne visant à assurer le dialogue et le partenariat entre les habitants et les élus.



Après deux mandats consacrés à la politique éducative, Éric Guilloteau m'a confié la responsabilité d'une nouvelle commission celle de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale.

Cette commission est chargée de porter et coordonner le Bien vivre ensemble dans le but de favoriser le lien social. Il s'agit là d'un sujet fédérateur qui doit susciter une démarche constructive et participative.

Notre première mission est de créer des instances permettant la participation active de nos concitoyens avec la mise en place d'un Conseil des Sages et d'un Conseil communal des Jeunes.

Parallèlement, dans un souci de privilégier une relation de proximité, des référents de quartier seront désignés au sein de l'équipe municipale et une permanence d'élus se tiendra le samedi matin... La volonté de mettre en place ces différents dispositifs s'appuient sur des

valeurs citoyennes qui placent l'Humain au cœur de notre projet de ville.

De plus, une réflexion est en cours sur l'intégration des nouveaux quartiers et des nouvelles résidences en termes de représentativité des habitants et leur participation à des actions spécifiques. L'objectif étant de constituer des groupes de travail élus-habitants formulant des avis et des propositions tant sur l'aménagement, que la gestion du quotidien et l'animation locale. Nous envisageons également la rédaction d'une Charte de Bon Voisinage à travers laquelle chaque citoyen s'engagera à favoriser le Vivre-Ensemble... ■

*Muriel O'Byrne,
Maire adjointe à la politique de la ville et
de la cohésion sociale.*



Quartier du lac



Mme Frédérique Romero



M. Alain Artigas

Quartier Larreuillot



Mme Isabelle Lebeuf



M. Jean-Jacques Rechou

Quartier de la plage



M. Dominique Mays



M. Philippe Bacqué

PLUS DE PROXIMITÉ ET DE RÉACTIVITÉ

Entre le petit village du siècle dernier et la petite ville qu'elle va devenir, Ondres ne rompra pas avec sa tradition d'accueil et de dialogue.

Dans leurs compétences au quotidien, les élus ont le devoir d'être auprès des citoyens et leur permettre de s'adresser à eux dans de nombreuses situations. C'est le sens des nouvelles dispositions prises par la municipalité : la possibilité de s'adresser directement à un élu ré-

férent de quartier, ou bien de consulter un élu avec ou sans RV tous les samedis matins à la mairie. Dans le même esprit, les services de la mairie ouvriront désormais le vendredi jusqu'à 18h pour accueillir plus tardivement le public qui était gêné par les horaires administratifs. ■

Vos élus référents de quartier

Pour enrichir leur capacité d'écoute et de présence auprès de la population, les élus ont divisé la ville en sept quartiers au sein desquels vous pouvez contacter au choix deux ou trois référents soit directement par e-mail soit par téléphone via le secrétariat des élus (tél : 05 59 45 29 33) en demandant à être recontacté. Les élus peuvent être interrogés pour tous types de doléances et dans la plus grande confidentialité.

Centre bourg / Hauts du lac



Mme Marie-Hélène Dibon



Mme Marie-Thérèse Espeso



M. Jean-Michel Mabillet

Route de Beyres / La laguibe



Mme Isabelle Chaise



Mme Michelle Mabillet



M. Alain Caliot



M. Éric Bessé

Northon / Les Trois Fontaines



Mme Stéphanie Mari



M. Bruno Coumes



M. Henri Hureaux

Bichta Eder / Lesbaches



Mme Muriel O'Byrne



Mme Hélène Cluzel



M. Alain Desperges

Contactez vos élus

1. Quartier de la plage

M. Philippe Bacqué p.bacque@ondres.fr

M. Dominique Mays d.mays@ondres.fr

2. Quartier Larreuilott

Mme Isabelle Leboeuf i.leboeuf@ondres.fr

M. Jean-Jacques Rechou jj.rechou@ondres.fr

3. Quartier du lac

Mme Frédérique Romero f.romero@ondres.fr

M. Alain Artigas a.artigas@ondres.fr

4. Centre bourg / Hauts du lac

Mme Marie-Hélène Dibon mh.dibon@ondres.fr

Mme Marie-Thérèse Espeso mt.espeso@ondres.fr

M. Jean-Michel Mabillet jm.mabillet@ondres.fr

5. Bichta Eder / Lesbaches

Mme Muriel O' Byrne m.obyrne@ondres.fr

Mme Hélène Cluzel h.cluzel@ondres.fr

M. Alain Desperges a.desperges@ondres.fr

6. Route de Beyres / La Laguibe

Mme Isabelle Chaise i.chaise@ondres.fr

Mme Michelle Mabillet m.mabillet@ondres.fr

M. Alain Caliot a.caliot@ondres.fr

M. Éric Bessé e.besse@ondres.fr

7. Northon / Les Trois Fontaines

Mme Stéphanie Mari s.mari@ondres.fr

M. Bruno Coumes b.coumes@ondres.fr

M. Henri Hureaux h.hureaux@ondres.fr

Une permanence le samedi matin

Avec le même objectif, de 10h à 12h tous les samedis matins, les élus se relaieront pour accueillir et écouter tous les administrés sans RV.

À noter que, tout au long de l'année, et d'un simple coup de fil au secrétariat des élus, il est possible d'obtenir un RV informel avec l'élu de son choix.

Téléphone du secrétariat des élus : 05 59 45 29 33.

Des horaires élargis

Pour faciliter les démarches des administrés, dont les horaires de travail ne sont pas toujours compatibles avec ceux de la mairie, les services ouvriront désormais tous les vendredis jusqu'à 18h (17h auparavant), à compter du 10 janvier 2015.

DES SAGES POUR ÉCLAIRER LA VIE MUNICIPALE

Nouvelle étape franchie par la municipalité dans sa volonté de renforcer la démocratie locale : le Conseil municipal a entériné la création d'un Conseil des Sages. Les candidatures sont ouvertes.

Une démocratie locale plus vivante et plus éclairée

En préambule du vote, le 28 novembre, par le Conseil municipal, de la délibération instituant la création de ce nouveau comité consultatif, le maire a rappelé le cadre et les enjeux de la démarche : « le

Conseil des Sages sera une instance de réflexion et de propositions qui, par ses avis et ses études, éclairera le Conseil municipal sur les différents projets et les différents dossiers d'intérêt général intéressant la ville d'Ondres. Ses membres s'engageront à respecter les fondements de la charte de la Fédération des villes et

conseils des sages. La municipalité a pris l'engagement d'assurer un dialogue et un partenariat entre les élus et les habitants, afin de favoriser l'exercice de la citoyenneté locale et la création d'un sentiment d'appartenance à la collectivité, ainsi que l'implication des populations dans l'action publique. » ■

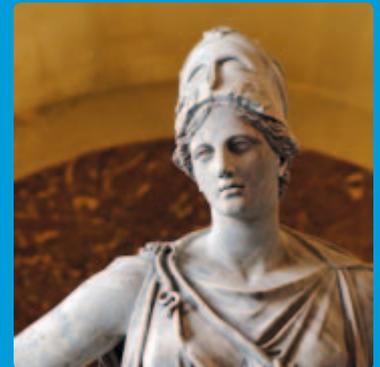
LA COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil des Sages sera composé de 18 membres âgés de 60 ans et plus. Les membres seront nommés par le Conseil municipal, sur proposition du maire après une sélection effectuée parmi les candidatures en tenant compte des critères suivants : l'expression de la motivation personnelle du candidat, la recherche d'une représentation équilibrée du territoire communal, la recherche de la parité homme, femme, la répartition des classes d'âges, la représentation des différentes appartenances socio-professionnelles.

La durée du mandat du Conseil des Sages est la même que celle du Conseil municipal. Son renouvellement aura lieu à chaque changement de Conseil municipal. Sur convocation du maire, il se réunira au moins deux fois par an en assemblée plénière pour rendre compte de ses travaux.

L'installation du premier Conseil des Sages est prévue au printemps 2015. Les modalités de son fonctionnement ont été définies dans un règlement intérieur. ■

ÊTRE SAGE



Philosophes, savants, penseurs, antiques ou contemporains, les « sages » ont toujours éclairé l'humanité par des dispositions d'esprit et d'ouverture particulières, entraînant les sociétés vers des formes de citoyenneté plus ou moins abouties. Qu'est-ce qu'un sage aujourd'hui ? Plutôt un stoïcien, au sens politique, qui participe à la vie de sa cité en exposant le fruit de sa réflexion, tandis que l'épicurien est plus discret dans la promulgation de ses remèdes... Quelle que soit l'époque, l'idée qu'on se fait du sage et les qualités qu'on lui prête tiennent tout autant à son expérience, sa conduite ou sa capacité à juger qu'à la valeur des avis qu'il formule. Plus modestement, nos sociétés, nos villes, nos villages, aujourd'hui, auraient tort de se priver du regard de leurs « anciens », toujours actifs, dont le savoir et le niveau de réflexion contribuent à fixer de bonnes orientations et prendre de meilleures décisions.



LE CONSEIL DES SAGES 18 SAGES DE 60 ANS ET +



- > se réunit sur convocation du maire
- > rend compte de ses travaux en assemblée plénière

DEVENEZ SAGE

Vous avez plus de 60 ans et aimez Ondres, votre ville. Votre vie active, votre profession ou vos passions vous ont transmis des connaissances, compétences ou aptitudes dans un domaine particulier. Votre avis compte et vous accepteriez de consacrer un peu de votre temps pour le partager et débattre sur des sujets tels que l'environnement, la plage, la forêt, la circulation, les équipements de la ville, ou d'autres sujets sur lesquels vous pourriez apporter votre regard et votre bon sens courtois. Soumettez votre candidature. En participant à la réflexion sur la vie dans votre commune, vous éclairez son avenir. Rejoignez le Conseil des Sages en proposant votre candidature.

Quelles conditions remplir ?

- être domicilié à Ondres,
- être libéré de toute activité professionnelle ;
- avoir atteint l'âge de 60 ans ;
- être inscrit sur la liste électorale.

PROPOSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 31 JANVIER 2015

Les personnes intéressées et qui remplissent les conditions requises peuvent faire acte de candidature par courrier adressé au maire accompagné d'éléments de motivation ou de présentation. Les candidatures seront examinées dans la première quinzaine de février par la Commission Politique de la Ville et Cohésion Sociale. Une liste complémentaire sera établie afin de pourvoir à l'empêchement d'un membre.

Plus d'informations en ligne

Sur www.ondres.fr, rubrique « La mairie » / « Le Conseil des Sages », vous trouverez en téléchargement :

- un modèle de lettre de candidature
- le règlement intérieur
- la charte de la Fédération des villes et conseils des sages.

Adressez votre candidature avant le 31 janvier 2015

- par courrier postal, à : Mairie d'Ondres, service vie locale, M.Francis Bujalance, 2189, avenue du 11 novembre 1918, 40440 Ondres.
- par courrier électronique, à : conseildessages@ondres.fr, avec en objet : Candidature au Conseil des Sages.

UN CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES EN 2015

Au même titre que les aînés, la jeunesse va pouvoir porter ses idées par le canal d'un conseil communal.



Dans le même esprit que le Conseil des sages, la commission politique de la ville se penche sur la création d'un Conseil communal des jeunes qui aura voix consultative auprès du Conseil municipal. Il pourra faire des propositions aux

élus, entreprendre des actions, formuler des avis sur les projets communaux. Sa dynamique reposera sur sa capacité à mobiliser la jeunesse sur des enjeux qui la touchent directement avec l'objectif de les responsabiliser en participant aux dé-

cisions publiques. La composition de ce conseil, son rôle et son fonctionnement font encore l'objet d'études. Il s'adressera aux collégiens et lycéens, une tranche d'âge scolarisée à l'extérieur de la ville et avec laquelle les liens municipaux méritent d'être renforcés. Les expériences d'autres communes sont examinées.

Une campagne d'informations sera mise en place pour préciser le calendrier et susciter les candidatures.

En encourageant plus tôt la citoyenneté, l'écoute et le dialogue, Ondres veut puiser son dynamisme démocratique dans la fraîcheur et l'intelligence de sa jeunesse. ■

Si dès aujourd'hui vous souhaitez plus d'informations sur la création du Conseil communal des jeunes, vous pouvez vous adresser à M.Francis Bujalance, email : conseildesjeunes@ondres.fr

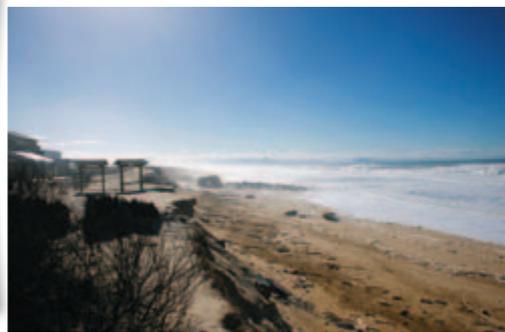
LA RÉTRO 2014 EN IMAGES



6 janvier - La tempête « Hercule » fragilise la dune et brise l'escalier de la plage.



La succession des tempêtes amènera de nombreux phoques, épuisés, à se reposer quelques heures sur la plage. Les plus fragiles seront recueillis par le musée de la mer.



Février - La beauté de la nature contraste avec les dégâts que sa colère aura occasionnés sur les plages d'Aquitaine.



Février - Au stade municipal, de nouveaux vestiaires sont équipés.



Février - Début des travaux d'extension de l'école maternelle



18 mars - Lâcher d'oiseaux à la plage d'Ondres organisé par l'association Alca Torda en collaboration avec l'ACCA d'Ondres et les services de la commune. Dix guillemots et un Fou de Bassan retrouvent leur milieu naturel.



Avril - Les rugbymen de l'ASO sont champions Côte Basque Landes 1^{re} série



Mars - Une nouvelle municipalité est élue. M. Éric Guilloteau est le nouveau maire d'Ondres.



Avril - Les Ogres de Barback fêtent leurs 20 ans à Capranie.



Mai - Lancement de la première tranche du plan plage. Entreprises et services techniques travaillent d'arrache-pied pour être au rendez-vous de la saison touristique.



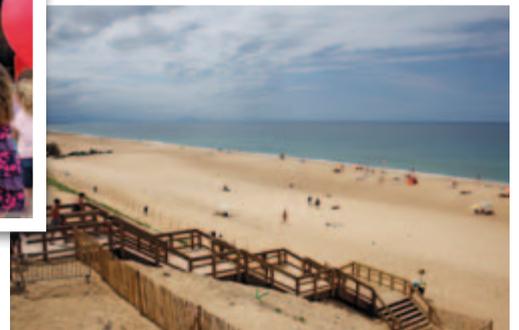
Mai - Succès de « Entredanses » qui fédère les passions de nombreuses associations ondraises.



4 juin - Disparition de M. Bernard Corrhons, maire d'Ondres de 2001 à 2014.



27 juin - Le maire, M. Éric Guilloteau, donne le coup d'envoi des fêtes.



Juillet - La pose du nouvel escalier de la plage s'est achevée à temps pour accueillir les visiteurs de la haute saison.



6 septembre - Les « nouveaux » Ondrais de l'année sont reçus chaleureusement par les élus à l'issue du Forum des associations.



Octobre - La première édition de la semaine bleue s'est conclue sur un délicieux moment musical.



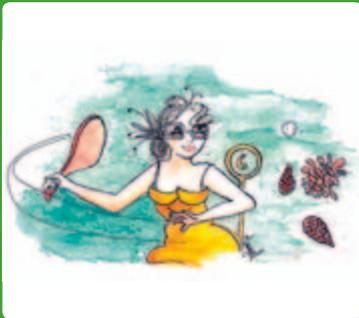
Novembre - Les blockhaus de la plage sont démolis à l'aide d'un brise-roche hydraulique.



Novembre - Les « Zebda », trois ans après leur première visite, enflamment à nouveau Capranie.

La pinhèra de la Laguibe

...a testé le trinquet Larrendart depuis que les services techniques l'ont repeint et refait l'éclairage : il est bien plus rapide qu'avant ! Et comme on y voit mieux, il y a quelques tèques qui reviennent, à s'espataarrer* comme une figue !



* s'espataarrer : tomber de tout son long.

CONFÉRENCE SUR L'ARRÊT DU TABAC ET L'AIDE DE LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE

La Confédération Syndicale des Familles vous invite le 13 janvier 2015 à 20h 30, salle Capranie (salle verte), à une conférence-débat animée par le docteur Suberbie-Maupas. Thèmes abordés : les conséquences du tabac sur la santé, la réglementation en vigueur, l'histoire de la cigarette électronique, les risques et avantages de la cigarette électronique, l'évolution des produits utilisés dans la cigarette électronique, la provenance des composants de la cigarette électronique.

Les fumeurs qui auraient envisagé de franchir le pas lèveront, ce soir-là, les derniers doutes à leur réflexion. ■

ACCA D'ONDRES

Pour la deuxième année consécutive, l'Acca a participé aux « TAP »



Jean-Jacques Duru, président et aussi piéteur, a dirigé la formation aux enfants de l'école primaire. Il leur a ainsi offert la possibilité de connaître et de reconnaître les animaux que l'on peut rencontrer dans la forêt chaouche (sauf le cerf) à partir d'animaux naturalisés. Onze séances ont été nécessaires pour découvrir le chevreuil, le sanglier, le cerf, le lièvre, le lapin, le renard, la palombe, la perdrix, le faisan, la bécasse, la sarcelle, le colvert et la fouine. Dans l'ensemble, les enfants ont été conquis et n'ont pas été avares de questions. L'opération est à renouveler. ■

DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Le chœur tarnosien Ermend Bonnal, où évoluent de nombreux Ondrais.

Le 15 novembre, ECLAT a fêté Ste-Cécile. La superbe voix, d'une Cécile justement, très bien mise en valeur par l'harmonie de Tarnos, a donné le « la » avec *Poupée de cire* et, surtout, *New York New York*, les

musiciens terminant leur prestation par un *Latin trompet* qui a électrisé le public de plus de 250 mélomanes... Après cette mise en bouche, ce sont les hommes du chœur Denbora pasa qui ont « basqué » la salle avec *Festarra* ou *Nere Andrea*... Le chef Jean-Louis Urruty a regroupé hommes et femmes pour Errepika, chœur mixte, qui a interprété, entre autres, *Cielito lindo*, *La Paloma*. Enfin, c'est le chœur tarnosien Ermend Bonnal, dirigé par Tatiana, qui a terminé par un répertoire très varié, dont on retiendra *Besame mucho*, *Ave Maria* ou *Chariots of fire*. Tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet « gusto » servi par les Cantayres et les Chaouche padère, que l'on avait applaudis pendant les intermèdes. ■

EXPRIM' JOUE LES ZOMBIES



Sorcières et horribles monstres ont envahi la salle de danse de Capranie pour Halloween ! « Des bonbons ou tu dances ! » Et rien de tel qu'une bonne chorégraphie



de thriller pour être vraiment dans le thème... Merci aux danseuses de street dance d'Exprim' pour ce « terrifiant » moment ! ■

LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES



Art Floral

C'est toujours avec impatience que nos adhérentes attendent leur prochain cours. Il faut dire que nous les comprenons tant leurs compositions provoquent l'admiration de tous. La variété des formes, la richesse des couleurs, l'harmonie et l'équilibre des créations donnent envie de profiter avec elles de ces agréables moments.

D'ailleurs, plusieurs nouvelles artistes sont venues grossir les rangs de cette si jolie section.

Cette année encore, l'Art Floral sera à l'honneur lors du repas de Noël organisé par le Foyer puisque de nouvelles œuvres décoreront les tables de ce repas de fête. Et, peut-être, aurez-vous la chance de repartir avec l'une de ces magnifiques compositions...

Anglais

La section propose, depuis la rentrée de septembre, trois niveaux de cours : grands débutants, intermédiaires et avancés. Les dénominations des niveaux ne sont données qu'à titre indicatif. Les séances dispensent des activités variées : écoute audio, vidéos, expression orale, débats, jeux parfois... sans oublier le vocabulaire et les points de grammaire. Pour finir le 1er trimestre, pas de bulletin de notes mais une rencontre des trois

groupes autour de quelques délices à partager. Ce moment de convivialité est l'occasion, pour tous les membres, de se connaître, d'échanger, de tisser des liens amicaux. Welcome !



Une belle brochette de petits monstres ! Et près de 6 kg de bonbons récoltés dans les rues d'Ondres !

Cyclos

Ils ont quand même réussi à faire leur circuit autour des trois couronnes en Espagne, avec trois cols et une pause repas au col d'Ibardin.



Échasses et Danse au sol

Cette nouvelle année permet aux **Berger du Seignanx** de former les très nombreuses recrues à la pratique très ludique des échasses !

La belle arrière-saison a donné lieu à la découverte de ce sport sous différentes facettes : des balades sur la plage ou en forêt, jusqu'aux premières approches artistiques, au son de l'accordéon ! Autres tâches lors de l'arrière-saison : révision et confection des costumes, fabrication d'échasses et préparation des prochaines sorties : tout d'abord, les 13 et 14 décembre dans les rues de Bayonne pour animer l'approche des fêtes de Noël, mais aussi préparation des voyages 2015, avec notamment la participation au plus grand festival letton à Riga ! Les courses sur échasses ne sont pas en reste, avec la préparation du **Tour du Seignanx en échasses**, dont la 1^{re} édition se déroulera au mois de mai 2015 !

LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES



Marche en plaine

Jeudi 6 novembre, 26 membres de la section marche ont quitté la forêt d'Ondres pour un parcours de 12 km sur les berges de l'Adour. La pluie sur la fin du parcours n'a pas démotivé les Ondrais. Cette petite marche de 3 heures environ s'est terminée par un bon repas au restaurant Au Bon Coin à Ste-Marie-de-Gosse, dans une ambiance décontractée. Tous les participants ont été satisfaits de cette sortie !

Randonnée

D'un commun accord entre les guides animateurs, Gilbert Rogues a accepté de succéder à Jean-Claude Loumagne comme nouveau responsable de la section des randonneurs.

Gilbert veut, avant tout, rendre hommage à Jean-Claude pour ses qualités de guide, son travail minutieux de préparation, de reconnaissance et d'accompagnement des groupes.

Nous avons tout particulièrement apprécié l'abnégation et le dévouement dont il a fait preuve, depuis 2011, dans son rôle de responsable de la section. Pour renouveler l'encadrement des 54 randonneurs, Elizabeth Bellegarde et Jean-Pierre Cazadiou ont été sensibles

à notre appel et participent aux deux stages de formation organisés par la FFRandonnée64, à Arette, et à un stage de prévention et secours civique.

Les randonneurs, quant à eux, ont gravi les pentes de l'Ursuya avec une météo favorable mais ventée. Nous avons commencé de proposer, sans que cela soit systématique, le choix entre deux circuits, de difficultés ou de rythmes de progression différents. Nous tenons à maintenir l'esprit de convivialité par le partage

d'un pique-nique commun, en cherchant à coordonner un lieu de rendez-vous lorsque les parcours le permettent.

G. R.

Téléthon

Le 11 novembre dernier, en avant-première des manifestations du Téléthon, le Foyer a été gracieusement invité par les parents d'élèves à occuper un stand de leur bric-à-brac. Les adhérents du Foyer ont fait un peu de vide dans leurs placards, garages ou greniers... Les petites pièces sont venues abonder les recettes des diverses manifestations qui se sont déroulées à Ondres le jour du Téléthon. Chacun y a mis toute son énergie.



SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS

Les associations ondraines qui souhaitent solliciter une aide en 2015 peuvent télécharger sur le site Internet de la commune (rubrique associations) le dossier de demande de subventions et le retourner au service de la vie associative avant le 16 janvier 2015. Pour tous renseignements, contactez M. Francis Bujalance au 05 59 45 29 17 ou par email : culture@ondres.fr

LO GASCON EN PARTATGE

(Lou gascoun eun partatdye)



FOTO (©) : M. Baris. Polas, hasan e porèr (poules, coq et poulailler)

La tora e lo hasan

passejavan amassa, que s'envitavan a minjar, e que's hasèn servici quan s'ac escadèva. Un jorn, lo hasan qu'anè vèder la tora qui èra justament aucupada de's rasar dab un cotèth, a la mòda vielha. Lo hasan que disó :

- Que'm haré besonh de'm rasar a jo tanben. Los peus longs qui'm possan entre las memèras ne son pas hèra beròis ! Mes n'èi pas nat cotèth...

- Aquò rai, ne't cau pas har de sang viague ; que't vau prestar lo men, ce prepausè aimablament la tora. Avisa't totun de non pas me'u pèrder !

Lo hasan que mercegè la tora, que's prenó lo cotèth, e que se l'emportè a casa. Quan avó acabat de's rasar, que querequegè : « Espiatz-me las memèras ! » E que tenelha grandosament lo còth tà amuishar a la familha que n'avè pas mei lèdas barbòlas. Que hasó tant e tant de bèth que se'n desbrombè lo cotèth çà o là hens lo porèr. Los piòcs que trobèn l'amanèita e que juguèn ua pausa dab era. Mes e sabetz com son los hasalhòts ? Quan n'avón pro de har deus pegòts, que getèn lo

cotèth de rasar hens la hemsà e que se'u perdón.

Lo lendoman, la tora que tornè vièner cuelhe's lo cotèth, mes digun ne sabè on èra passat. Lo hasan que s'excusava : « Los piòcs qu'an devut enterrar-se'u per mauavis... Aten ua pausa, la mair pora que te'u va tornar trobar ! » La pora que's hiquè a graupar la tèrra... e la tora d'atènder, d'atènder longtemps. Au cap de paciència, que s'esmaliciè totun : « Com son los piòcs qui m'an perdut lo cotèth de rasar, que tornarèi cada jorn préner-te'n un tant que ne m'auràs pas tomat çò de men ! »

Suu pic, que s'emportè un piòc. E desempuish, la pora que graupa pertot la tèrra, en cercas deu cotèth de rasar de la tora. Ne l'a pas enquèra tomat trobar. Qu'es pr'amor d'aquò que la tora e se'n vien de temps en quan prene's un piòc au porèr, mentre qui lo hasan e querequejeja de cap au cèu, roge de chepic e de malícia... e de vergonha bilhèu tanben, d'amuishar las barbòlas qui e'u possan tostemp entre las memèras !... ■

Abans-diser : *Que contunham la nòsta seria de condes de per nòste dab un aut condilhon de tota la Gasconha, publicat l'an passat hens lo recueil « N'am traversat nau lanas », en çò de Letras d'Òc, a Tolosa.*

D'auts còps, la tora e lo hasan qu'èran grans amics. Cada jorn, qu'anavan en çò de l'ua, en çò de l'aut, que's

LEXIC

acabar (acaba) : achever
alavetz (alabetz) : alors
amanèita (amanèyte) : outil
amassa (amasse) : ensemble
amic (amic) : ami
amuishar (amucha) : montrer
aqueste, aquesta (aqueste) : ce, cet, cette
aquí (aquí) : ici, là
aquò rai (aquò ray) : peu importe
arribar (arriba) : arriver
arrodejar (arrodeuya) : rôder
aucupat (aucupat) : occupé
aut(a) (aout) : autre
avisar (abisa) : faire attention
barbòla (barbòle) : poil
beròis (beuroy) : joli
besonh (besougn) : besoin
bèth, bèra (bèt, bère) : beau, belle
bilhèu (billèou) : peut-être
bòrda (borde) : ferme, métairie
cada (cade) : chaque
cantar (canta) : chanter
ça-o-là (ça-ou-là) : quelque part
capvath (capbat) : à travers
casa (a) (a case) : chez soi (elle)
chepic (cheupic) : angoisse
còps (d' auts) (d' aouts cops) : autrefois
còrrer (courre) : courir

còt (cot) : cou
cotèth (coutèt) : couteau
cridar (crída) : crier
dab (dab) : avec
cuelher (coueuille) : chercher
desbrombar (deusbroumba) : oublier
digun (digun) : personne
diser (dise) : dire
en çò de (eun so de) : chez
envitar (eumbita) : inviter
escàder (escade) : réussir
esmaliciar (eusmalicia) : mettre en colère
desempuish (deseumpuch) : depuis
espiar (euspia) : regarder
eth, era (eut, eure) : lui, elle
excusar (euxcusa) : excuser
grandosament (grandousemeun) : fièrement
graupar (graoupa) : gratter
har (ha) : faire
hasalhòt (hasailot) : petit coq
hasan (hasan) : coq
hens (heuns) : dans
hèra (hère) : très
hicar (hica) : mettre
jogar (youga) : jouer
lèd(a) (lè - lède) : vilain
mair (may) : mère
maishant(a) (machant) : mauvais(e)
malícia (malici) : colère
mauavis (maouabis) : mégarde
medish (meudich) : même

meilèu (meylèou) : plutôt
memèra (meumère) : fanon
mercejar (meurceuya) : remercier
minjar (mindya) : manger
mòda (mode) : façon, mode
nat (nat) : aucun(e)
ne... pas mei (ne... pas meuy) : ne plus
paciència (pacieunci) : patience
passejar (passeuya) : promener
pegòt (peugot) : petit fou
peu (peuou) : poil
piòc (pioc) : poulet
porèr (pourè) : poulailler
quan (quén) : quand
querequejejar (queurequeueuya) : faire cocorico
respòner (reuspoune) : répondre
sàber (sabe) : savoir
sang viague (sang biague) : mauvais sang
servici (har) (ha seurbici) : rendre service
suu pic (sou pic) : sur le champ
tanben (tabeuy) : aussi
tenelhar (teuneuilla) : tendre
tora (toure) : buse
tomar (touna) : reprendre
totun (toutun) : cependant
uei (oueuy) : aujourd'hui
véder (beude) : voir
vergonha (beurgougne) : honte
vielh (bieuil) : vieux

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

BIBLIOTHÈQUE HORAIRE D'OUVERTURE

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au soir au 6 janvier au matin. Le personnel et les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Mardi	10h - 12h / 16h - 19h
Mercredi	14h - 17h
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h

NOUVEAUTÉS DÉCEMBRE 2014

> ROMANS

Le jour où j'ai appris à vivre
Laurent Gounelle

Café Lowendall
Tatiana De Rosnay

Un goût de cannelle et d'espoir
Sarah Mac Coy

Gueule de bois
Olivier Maulin

Le royaume
Emmanuel Carrère

La vie en mieux
Anna Gavalda*

Pour que tu ne te perdes
pas dans le quartier
Patrick Modiano

Les mots qu'on ne me dit pas
Véronique Poulain

A la grâce des hommes
Alice Ferney

La ligne bleue
Ingrid Bettancourt

> BANDES DESSINÉES

Les godillots (T3) le vol du goéland
Olier et Marko

PRIX LITTÉRAIRES 2014 DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE

- Prix Goncourt : Pas Pleurer, Lydie Salvayre
- Prix Renaudot et Goncourt des lycéens : Charlotte, David Foenkinos
- Prix Fémina : Bain de lune, Yanick Lahens

ÇA S'EST PASSÉ À CAPRANIE



CHLOÉ LACAN, TOUJOURS AUSSI DÉTONANTE

Les deux qualificatifs qui nous viennent à l'esprit quand on parle de Chloé Lacan sont étonnante et détonante. Étonnante par la richesse de ses interprétations, où chaque instant fourmille d'invention et de poésie ; détonante par l'énergie qu'elle déploie sur scène, par le rythme soutenu tout au long de son spectacle. Encore un belle rencontre proposée par la salle Capranie au public, qui, soyons en certains, n'a pas fini de parler de la petite Chloé... ■

ZEBDA MAGNIFICAT



Si le sol de Capranie avait pu recueillir l'énergie de ses spectateurs et la restituer, on aurait pu éclairer Ondres jusqu'à Noël ! Pas impossible, a-t-on envie de répliquer. Peut-être qu'un jour, les salles de concert seront équipées de capteurs et que les programmeurs diront : « oui, ce groupe-là je le prends, en plus il fait 2 Gigawatts » ! L'économie du spectacle vivant verrait ses logiques profondément modifiées. Sur catalogue, on trouverait des artistes à énergie positive... Et Zebda serait dans le haut du tableau à n'en pas douter, doublé d'un pictogramme à couronne, marqué « pompe à chaleur classe A » ! Ce schéma est encore trop réducteur. Il néglige l'effet « double pompe »

impulsé par les toulousains qui puisent du public leur propre énergie, la transforment et réinjectent des bosons à foison, ces fameuses particules dont la tendance est à l'agrégation dès qu'elles interagissent... Sans compter l'énergie de liaison dégagee par l'onde de contact en retour, créant des pics excitoniques impossibles à comptabiliser ici. Selon wikipedia, le concept d'exciton a été proposé pour la première fois par Yakov Frenkel en 1931, quand il a décrit l'excitation des atomes d'un réseau dans un isolant. La métaphore est tentante : Capranie vue comme un accélérateur à particules, et Zebda, *magnificat*, entonnant le *quantique des quantiques*. On réfléchit ! ■

DÉCEMBRE

du 5 au 7

Téléthon

Salle Capranie

Vendredi 12

Repas du FEPO

Capranie 12h // FEPO

Dimanche 14

Noël des enfants

Capranie 15h // Centre de loisirs

JANVIER

Vendredi 9

Vœux à la population

Capranie 19h // Mairie

Mardi 13

Conférence tabac
et cigarette électronique

Capranie (salle verte) 20h30 // CSF

Samedi 24

Cochonailles

Salle dous Maynadyes // ECLAT

FÉVRIER

Vendredi 6

Concert CharlÉlie Couture

Capranie 20h30 // Service culturel

Samedi 21

Loto

Capranie 18h // ASO

MARS

du 2 au 7

Regards de femmes

Capranie // Service culturel

Jeudi 12

Faites de la création
et reprise d'entreprise

Capranie 10h // chambre des métiers et de l'artisanat

Samedi 14

Carnaval

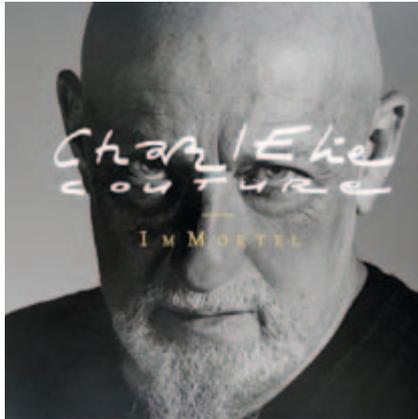
Salle dous Maynadyes // Centre de loisirs

Dimanches 22 et 29

Élections cantonales

Vote à la salle Capranie

CHARLÉLIE COUTURE, VENDREDI 6 FÉVRIER 2015 À 20H30, À CAPRANIE



© Gérard Rancinan

CharlÉlie vit à New York depuis 11 ans. Le titre de l'album ImMortel s'entend donc à la fois en français : immortel, et en semi-anglais : l'm mortel. Et pour exprimer au mieux cette ambivalence essentielle, CharlÉlie a choisi d'être produit par Benjamin Biolay.

L'alliance de CharlÉlie et de Biolay, c'est celle de la rigueur et du caprice, de la profondeur et de l'intuition. On siffle au bord de l'abîme, on marche sur le fil de la musique à la recherche d'un équilibre incertain. Il suffit d'un rien pour tomber de l'autre côté. « Juste avant tout va bien, et juste après, tout va mal »... mais ça marche aussi dans l'autre sens : « il suffit d'un rien, un nuage, un ange qui passe » pour que tout aille mieux.

À quoi ça tient ?

« Nos rêves sont solides, heureusement », et même si rien ne tient à rien,

quelque chose nous retient. CharlÉlie nous promène au bord des gouffres avec la grâce d'un ange-gardien. Ses chansons garde-fous nous prennent par la main, entre jazz complice, berceuse consolatrice, cuivres fatigués d'une fanfare qui s'éteint, cordes sensibles et guitares rock. L'électricité est toujours là, mais c'est désormais celle de l'âme. Plus yin, moins yang, l'énergie, toujours puissante, s'est dépouillée de toute agressivité.

On a à la fois le sentiment de retrouver le CharlÉlie qu'on a aimé, patiné par le voyage de la vie, vieilli comme un vin de garde - mélancolie profonde, amertume des grands cafés -, et la joie enfantine de rencontrer un être nouveau, ou plutôt renouvelé.

Biolay est l'artisan de cet assemblage. Le résultat est plein de nuances et de malice. À l'heure des mélodies joyeusement factices, Couture, rhabillé par Biolay, rappelle avec délicatesse qu'une chanson n'impose rien : elle évoque, elle suggère des émotions portées du bout des doigts. Elle nous emmène dans un monde parallèle, et nous offre la consolation sans s'abîmer dans le mensonge ou l'illusion. CharlÉlie dit la dure vérité du chagrin de vivre.

La lave est toujours là, elle nous réchauffe de sa brûlure adoucie. Tranquillement bouleversant, ImMortel signe le retour d'un CharlÉlie qui a beaucoup à partager, dans un album aussi important pour lui que pour nous.

Tarif unique : 20 € ■

Le maire d'Ondres,
Éric Guilloteau,
et le Conseil municipal
ont le plaisir
de vous inviter à
la cérémonie des vœux
qui se tiendra le

vendredi 9 janvier 2015
à 19h
à l'Espace Capranie.

MEILLEURS VŒUX 2015







LES RÈGLES D'ÉLAGAGE

Planter, tailler, élaguer répondent à des dispositions du Code civil et du Code rural qui ne sont pas toujours connues de tous et prêtent parfois à des malentendus avec ses voisins. La police municipale vient d'éditer un document synthétique de rappel de ces règles, disponible en téléchargement sur le site Internet de la ville (rubriques cadre de vie ou police municipale). On y apprend les distances de plantation à respecter entre deux propriétés privées, les cas de prescription trentenaire - lorsque l'arbre situé à une distance illégale de la propriété voisine

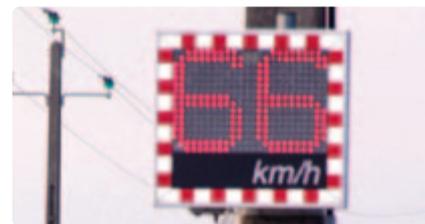
existe depuis plus de trente ans et sans que le voisin n'ait formulé pendant cette période aucune opposition -, à qui appartiennent les fruits tombés naturellement de ses branches, le cas particulier des branches et racines qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux, qu'appelle-t-on le « tour d'échelle », etc. Vous pouvez bien entendu vous rapprocher de la police municipale pour toute précision ou toute question particulière qui ne serait pas abordée dans ce recueil. ■

Email : policemunicipale@ondres.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DANS NOTRE VILLE AUSSI, SOYONS ATTENTIFS

Les services de la police municipale sont régulièrement sollicités par des riverains pour des plaintes relatives à la sécurité routière. La plupart concernent la vitesse en ville (avec des accidents à déplorer ces derniers mois) et des stationnements impropres sur les trottoirs. Le maire a demandé aux services concernés (police

municipale et services techniques) ainsi qu'aux élus référents de poursuivre la réflexion pour remédier à ces difficultés. En 2015, une campagne de prévention sera mise en œuvre pour lutter contre les stationnements gênants et les contrôles de vitesse seront plus nombreux et plus sensibilisants à l'aide du radar pédagogique. ■



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015



Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantoniales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. Un décret publié au Journal

officiel du dimanche 30 novembre 2014 vient de confirmer ces dates. Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers

départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Rappel : pour voter aux élections cantonales de 2015, les citoyens français et européens doivent être âgés d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin et être inscrits sur les listes électorales.

À Ondres, les inscriptions seront enregistrées jusqu'au mercredi 31 décembre 2014, aux heures d'ouverture habituelles de la mairie. L'inscription est également possible par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription accompagné des pièces exigées. ■



UN CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE SEIGNANX, À VOTRE SERVICE

Tous ceux qui ont vu leurs litiges résolus rapidement, sans procédure complexe et gratuitement, en témoignent : l'appel à un conciliateur de justice évite que les tracas ne s'amoncellent. Le succès de cette justice de proximité est bien réel. Dans chaque canton, un conciliateur, nommé par le Tribunal d'instance, reçoit le public et agit pour régler ses différends en matière civile.



M. Pierre Prost est conciliateur de justice dans le Seignanx. Il est mandaté par le Tribunal d'instance de Dax. Sa mission est d'intervenir dans la résolution des litiges

avant qu'une procédure ne soit entamée. Les « petits » litiges de la vie quotidienne sont affaires courantes : conflits de voisinage ou entre propriétaires et locataires, problèmes contractuels entre artisans et particuliers, démêlés avec un opérateur de téléphonie ou un commerçant en ligne. Autant de procès et de dépenses évités (et de tribunaux désengorgés) en sollicitant le conciliateur de justice. Celui-ci convoquera chaque partie séparément, les écoutera et les invitera à aboutir à la signature d'un protocole d'accord.

Le taux de réussite des conciliations est incitatif : 72 % des litiges sont réglés sans passer devant un tribunal. Ce succès est tel qu'aujourd'hui, les tribunaux eux-mêmes, mais aussi les services de gendarmerie ou de police municipale, proposent directement aux justiciables de rencontrer le conciliateur.

Une démarche rapide (un rendez-vous s'obtient dans le mois) et gratuite qui vous épargnera bien des soucis. ■

Prendre rendez-vous : le conciliateur, M. Pierre Prost, reçoit les habitants du canton du Seignanx à la mairie de Tarnos sur rendez-vous tous les mercredis matin. Tél. : 05 59 64 00 40

LOGEMENT : L'ADIL VOUS ÉPAULE

L'ADIL 40 (www.adil40.fr) dispense un conseil personnalisé, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, fiscales et financières relatives au logement et à l'habitat. L'ADIL agit également dans les dispositifs sociaux en faveur du logement, en particulier au travers de la prévention des impayés et des expulsions. Sur RV, ses conseillers vous reçoivent à Dax (14 avenue du Sablar, immeuble le Rubens, 3ème étage) ou assurent également des permanences régulières dans les communes des Landes. Renseignements et RV au 05 58 91 00 11, de 9h-12h 13h-17h30, le mardi de 9h à 19h.

INFO CONSO TARIFICATION BANCAIRE ET INFORMATION EN CAS D'INCIDENT DE PAIEMENT

Fixation des tarifs bancaires

Les établissements bancaires sont libres de déterminer leurs tarifs. Il est donc conseillé de comparer les plaquettes tarifaires avant de choisir sa banque. Il existe toutefois une limite au principe de la liberté tarifaire : les tarifs bancaires liés aux incidents de paiement sont légalement plafonnés.

Découvert

Un découvert correspond à un solde négatif du compte bancaire. Il peut être négocié et prévu avec la banque. Si le découvert n'est pas prévu ou est dépassé, vous risquez un incident de paiement.

Incident de paiement

Tout rejet par la banque d'un ordre de paiement (chèque, virement, prélèvement ou carte) constitue un incident de paiement.

Plafonnement des frais bancaires

Rejet d'un chèque : l'ensemble des frais de toute nature ne peut excéder 30 euros pour un chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 euros et 50 euros pour un chèque de plus de 50 euros. Rejet d'un virement ou d'un prélèvement : le montant des frais bancaires ne peut pas dépasser le montant de l'ordre de paiement rejeté et est plafonné à 20 euros.

Commission d'intervention

Lorsqu'une banque accepte un débit alors que le plafond du découvert autorisé est dépassé ou que le compte est à découvert sans autorisation, elle prélèvera, en plus des agios liés au découvert, une commission d'intervention (voir tableau récapitulatif ci-dessous).

Profil client	Frais max. / opération	Frais max. / mois
Classique	8 euros	4 euros
Fragile	80 euros	20 euros

La Confédération Syndicale des Familles, association d'information et de défense des consommateurs, vous accompagne. Tél. : 05 59 45 25 92

ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI



ON A RETROUVÉ ET HONORÉ LE SOLDAT PIERRE SORHAÏTS

Le corps du Ondrais Pierre Sorhaïts, tombé lors de la bataille d'Artois le 21 mai 1915, a été identifié en juillet dernier lors des travaux de construction de l'Anneau de la mémoire, inauguré par le président de la République le 11 novembre dernier. Cette découverte exceptionnelle a conduit sa famille à être invitée à cette grande commémoration.

Le 3 juillet dernier, le quotidien *La Voix du Nord* révélait cette singulière découverte : à l'endroit où, bientôt, un gigantesque monument recenserait les noms des 580 000 victimes du monde entier tombées en Flandre française et en Artois, les dépouilles de deux soldats, Pierre Sorhaïts et Léon Senet (originaire de Tours), venaient d'être mises à jour et pouvaient être identifiées grâce à leur plaque militaire. Quelques jours plus tard, le service de l'état civil de la mairie recevait un avis de recherche pour retrouver ses descendants. M. Jean-Jacques Rechou, Conseiller municipal, faisait alors le lien avec des proches de sa famille et informait Mme Nicole Barbier, nièce de Pierre Sorhaïts, de cette nouvelle. On imagine l'émotion de la famille devant cette révélation. Pierre Sorhaïts est inscrit sur le monument aux morts de la commune, mais personne, parmi ses descendants, n'avait jamais connu cet oncle, ni les circonstances de sa mort à l'âge de 26 ans.

Sa fiche militaire apporte cependant quelques éclairages. Pierre Sorhaïts fut recruté à Bayonne (classe 1908) et affecté au 174^e régiment d'infanterie. Ce régiment avait été formé en février 1915 et, dès le mois de mars, il prenait pour ses débuts une part active aux combats de Mesnil-lès-Hurlus et des Épargnes. Le 14 mai, après quelques jours de repos à la caserne Chevert près de Verdun, il est acheminé par train à Notre-Dame-de-Lorette, où il livre du 19 au 26 mai de terribles combats quotidiens et essuie de très violents bombardements. Les registres militaires enregistraient pour cette bataille le bilan suivant : 243 tués, 589 blessés et 103 disparus. Considéré comme un régiment d'élite, le 174^e RI allait, plus tard, être envoyé à Verdun, participer à la bataille de la Somme.

avaient enduré », rapporte Nicole, très sollicitée par les nombreux journalistes présents, et avec qui elle obtiendra de la part du président de la Région l'autorisation spéciale de fouler l'Anneau de la mémoire en petit comité. « *En rentrant dans ce lieu symbolique de la guerre de 14-18 et en voyant tous ces noms de soldats de toutes nationalités, j'ai été submergée par l'émotion. Il y a eu 580 000 soldats tombés au champ d'honneur pendant cette guerre, c'est effroyable. Tous ces noms ont été gravés sur des panneaux de 3 mètres sur 0,90 formant l'Anneau de la mémoire. Cela nous faisait froid dans le dos. C'était grandiose car il mesure 328 m de périmètre. Nous pensons qu'ils ne sont pas morts pour rien et, malheureusement, tous les corps n'ont pas été retrouvés. C'est une grande œuvre de paix et de réconciliation au sein de l'Europe. J'étais très honorée et fière de voir le nom de mon oncle au milieu de ses camarades. Tous ces morts afin que nous puissions vivre en paix.* »



Au centre, Nicole Barbier, entourée de son fils Alain et de sa belle-fille Nicole, devant les plaques en acier de l'Anneau de la Mémoire où sont gravés 580 000 noms dans l'ordre alphabétique, sans distinction de nationalité, de grade, ou de religion.

« *Ce furent des moments intenses et inoubliables* », poursuit Nicole Barbier. « *Je dois y retourner deux fois en 2015 : pour l'enterrement de mon oncle dans la nécropole à côté de la basilique et pour l'inauguration du Centre d'interprétation public de Souchez, pas loin d'Ablain-Saint-Nazaire, où je donnerai la plaque de mon oncle afin qu'elle y soit déposée.* » Sa famille et sa ville natale sont heureux, aujourd'hui, d'avoir retrouvé et pu honorer la mémoire du soldat Pierre Sorhaïts, mort pour la France le 21 mai 1915. ■

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **SORHAÏTS**

Prénoms *Pierre*

Grade *2^e Classe*

Corps *174^e Régiment d'Infanterie*

N^o *20479 au Corps - Cl. 1908*

Matière *174^e au Recrutement - Bayonne*

Mort pour la France le *21 Mai 1915*

à *l'issue de la Bataille de l'Artois*

Genre de mort *Suite à l'ennemi*

Né le *21 Septembre 1888*

à *Souchez* Département *Artois*

Arr. municipal (cf. Paris et Esnes) à dénoter sur le N^o.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *14 Décembre 1915*

Souchez (Artois)

N^o du registre d'état civil *699/91*

100-278-1022 - 1206331

Invités à l'inauguration du mémorial, Mme Nicole Barbier et son fils ont pu prendre toute la mesure de cette histoire récente. Arrivés quelques jours avant les cérémonies officielles, ils ont visité le musée et le champ de bataille reconstitué avec ses tranchées et ses restes d'armes rouillées. « *Nous avons imaginé leur vie et ce qu'ils*

